

La Martelière

La Centième



Ce numéro est distribué
à 500 exemplaires.

Octobre 2016

Publication du Comité d'Intérêt de Village "RAPHELE AVENIR"
Association Loi 1901 - 16 rue Georges Braque 13280 RAPHELE les ARLES

Comité de rédaction de ce numéro : Commission La Martelière du Comité d'Intérêt de Village

Le mot du Président :

C'est en mars 1995 que sortait le 1^{er} numéro de notre bulletin local de « La Martelière », Vingt et un an plus tard notre centième édition paraît grâce à la bienveillance et à l'obstination de son créateur : Bernard PETIT, aidé par une équipe de bénévoles, j'en profite ici pour les remercier de leur engagement.

La Martelière reste toujours un lien permanent de communication entre les besoins des raphélois, la municipalité ou les associations. C'est pourquoi, vos remarques et suggestions sont toujours les bienvenues.

civ.raphele.avenir@gmail.com

365, c'est le nombre d'élèves inscrits dans les 4 écoles à la rentrée 2016/2017, entraînant l'ouverture de 2 classes supplémentaires, soit 150 élèves en maternelles, et 215 élèves en primaire.

En page intérieure vous constaterez le peu de résultats concrets obtenus lors des divers sujets évoqués au cours des réunions avec nos élus.

Prochains rendez vous associatifs :

- Soirée V.Scotto le 5 novembre à Moules salle polyvalente
- Bourse aux jouets (A.E.L.) Le 6 novembre gymnase M. Cerdan à Raphèle
- Marché de Noël (C.I.V) le 18, 19, 20 novembre gymnase M. Cerdan à Raphèle
- Loto des écoles (A.E.L) le 10 décembre école primaire daudet
- Concert de Noël (C.I.V) le 18 décembre Église de Raphèle

*Chers lecteurs, merci de votre fidélité
Bonne lecture à Tous*

Sommaire

Urbanisme et Vie Quotidienne	page 2
Les associations communiquent, contournement, stationnement	page 3
« Petit Vincent. Grand Scotto » à Moulès	page 4
Marché de Noël	page 5
Pétition contournement autoroutier	page 6
Faits divers	page 7
Infos - Pratiques :	page 8

Le C.I.V. a rencontré le 06 septembre 2016, Monsieur Patrick CHAUVIN, adjoint délégué au village de Raphèle, et nous avons ensemble repris les points d'urbanisme à travailler, suivis depuis maintenant de nombreuses années.

Remplacement des arbres .

Nous insistons pour que les platanes proches des habitations et locaux agricoles en bordure de la RD453, au niveau de Villevieille, pointe de Saillard, Balarin et Raphèle, soient enfin élagués.

(A effectuer par le département - CD13).

Certains muriers-platanes vont être remplacés, dans VertPré-1 et 2.

Inondation de la RD453 entre Balarin et Arles.

Nous avons déploré tout l'été un débordement d'eau provenant de l'arrosage non maîtrisé des prés et de l'entretien inexistant des fossés. Pas de nouvelle au sujet du changement du diamètre des tuyaux de dégagement des eaux pluviales, vers les marais.

Foyer Croizat.

Les travaux ont débutés cet été. Le site se nommera « Résidence CROIZAT » . Voir la Mairie pour les demandes d'inscription de locations. La salle municipale des associations sera réaménagée pour être plus sécurisée et plus fonctionnelle. Elle se nommera « Espace Maggy CARLEVAN » (décédée en juillet dernier).

Appartement école PERGAUD.

Le déclassement des 2 logements de fonction est acté par l'éducation nationale et par la sous-préfecture. Reste la mise en place de la convention entre la mairie et la Sempa, future gestionnaire des lieux. Suivra la réalisation des travaux que nous espérons terminés pour fin 2017.

Aménagement extérieur de l'église.

Remise en état du jardin à l'ouest de l'église. Les travaux seront réalisés par l'entreprise MASONI, dernier trimestre 2016. Ils comprendront : Démontage des clôtures et bardage, arrachage des haies, démolition des dallages en béton, enlèvement fosse septique et tuyaux. Plantation d'une nouvelle haie et mise en place de bornes et chaînes pour réguler l'accès et de bancs de repos.

Travaux de l'église.

Un entretien à eu lieu avec Mr MOURISSARD (adjoint délégué au patrimoine) et les responsables locaux de la Fondation du Patrimoine. L'investissement prévu par la municipalité étant revu à la baisse et les souscriptions inactives depuis plusieurs années, nous avons proposé que les futurs travaux soient concentrés sur l'entrée principale de l'édifice, soit la porte (double battants) et l'escalier, avec passage handicapé. Le résultat des devis et la suite à donner nous sera communiqué le 21 septembre 2016, lors de notre prochaine rencontre. Il y a URGENCE car sans résultat en 2016, la souscription passerait à un autre projet actif ... !

Route de Bellombre.

Véhicule garé anarchiquement. Chaussée en très mauvais état occasionnant des difficultés pour se croiser. Problème pris en compte par Mr Chauvin. Sera débattu lors de la réunion du 21 septembre.

Encombrement des rues dans Vert-Pré2.

Afin de régler le problème de stationnement et de circulation dans les rue Daumier et Dufy, une réunion a été organisée par Monsieur CHAUVIN le 21 septembre, salle Gérard Philipe. Compte rendu page 3.

Le cimetière.

Un manque d'entretien est flagrant. La haie de cyprès n'a jamais été taillée. 'Rappel'

Monument aux morts.

Le C.I.V. demande toujours la suppression des 2 bornes 'anti-stationnement' en béton blanc, dangereuses lors des cérémonies de commémoration. Le bac à fleurs est il bien placé ?

A voir lors de la cérémonie du 11 novembre prochain.

Square Dr Lanfranchi.

Le C.I.V. demande que l'espace soit rendu propre régulièrement. 90 000€ de travaux sont programmés. Le devis sera représenté en Conseil Municipal avant la fin de l'année.

Fleurissement du village.

D'autres bacs vont compléter le fleurissement du village.

.....

Contournement autoroutier :

Une opération escargot a eu lieu le 1^{er} juillet avec la participation du C.I.V. Une réunion pour la suite à donner est prévue le 14 septembre. Une pétition pour que se fasse le contournement autoroutier est en mairie annexe et dans les boulangeries du village. Voir page 6

Travaux exécutés cet été :

Mise en conformité de la cour de l'école Pergaud (goudronnage) et peinture du réfectoire.

Changement des panneaux de dénomination des rues devenus illisibles.

Les panneaux de signalisation du village : commerces, lieux publics, etc, vont être remplacés avant la fin de l'année.

Un nouveau plan du village sera installé place des mico-couliers.

.....



LES JOYEUX LURONS

le 09 juillet 2016, l'association a organisé avec le CIV une soirée en mémoire du Père Georges Roubaud, décédé il y a tout juste 10 ans. Au cours de cette soirée, une célébration a été faite dans l'Eglise de Raphèle par Monseigneur Dufour, Archevêque d'Aix et d'Arles.

Cette célébration a été suivie d'un apéritif place des micocouliers, offert par le CIV, puis d'un repas préparé par notre association partagé par 170 participants, dans une ambiance très conviviale, agrémentée en musique par les jeunes du groupe Enjoy.

Cette manifestation a permis de récolter la somme de 1287 € qui a été remise au CIV pour le compte de l'Eglise de Raphèle, dans laquelle certains travaux doivent être effectués.

- les 17 et 18 septembre 2016, l'association a participé au Corso des prémices du riz avec un char baptisé "Les Joyeux Gaulois de Raphaelix" qui a été remarqué mais qui n'a pas gagné : l'essentiel

Contournement Autoroutier :

Ce Projet à plus de 20ans.

Nous savons tous que le tracé retenu est « La Variante Sud Vigueirat », choisi pour l'intérêt général.

L'obligation de mettre l'ouvrage en transparence hydraulique survenu plus récemment doit mettre la libre circulation de l'eau sous la chaussée occasionnant un surcoût de 150M€.

Depuis, devant l'immobilisme, le collectif : C.I.Q, C.I.V., C.C.I, UP, et les élus ont prévu une manifestation sur la RN113.

Après « moultes » péripéties, elle a pu avoir lieu concrètement le 1^{er} juillet, organisée par David GRZIB.

« L'opération escargot » s'est déroulée entre St Hippolyte, la Chapelette, en passant par la voie rapide, direction carrefour du Vittier, et l'arrivée Bd clémenceau où une prise de parole a eu lieu par le Maire, le député, les élus arlésiens, les représentants de la chambre de commerce, Union Patronale et C.I.Q/C.I.V.

Durant l'été le président de la république a demandé la raisons du blocage du dossier, suite à l'annonce des bénéfices excessifs dégagés par les concessionnaires autoroutiers.

Nous apprenons, lors d'une réunion qu'un budget a été voté ACCM/CCI, pour promouvoir le projet de contournement.

Nous sommes tous conscients que le rétrécissement de la voie rapide occasionne des nuisances toute l'année, se répercutant sur la circulation bloquant Pt de Crau, Trinquetaille et le Centre Ville.

Une Union politique commune sur le sujet sera la bienvenue dans l'intérêt de tous.

La pétition pour la réalisation rapide du contournement autoroutier ci jointe est disponible en mairie annexe et dans les boulangeries raphéloises,

Si vous en êtes d'accord avec son contenu.....PENSEZ A LA SIGNER

Stationnement et Circulation dans Vert Pré II :

Suite a diverses plaintes déposées en Mairie concernant le stationnement gênant dans les rues H. Daumier & R. Dufy, ainsi que des problèmes généraux de circulation, une réunion s'est organisée, le 22 septembre à 18h, à l'initiative de Patrick Chauvin, adjoint délégué au Village.

Une vingtaine de personnes étaient présentent. Le CI. V. a souligné la gêne occasionnée par les véhicules garés de chaque côté des trottoirs, obstruant la visibilité, et empêchant le passage des piétons & poussettes.

La vocation première du trottoir est de permettre le libre passage aux piétons. Les trottoirs de 4m de large sont carrément barrés, devant Ventrée des villas, ainsi que sur les côtés, par les véhicules de copropriétaires peu attentifs à l'espace restant pour le passage au public,

Le lotissement date de 1973 et le nombre de véhicules par foyer y est de plus en plus important, les villas les plus grandes sont souvent transformées en plusieurs appartements sans prévoir de stationnement intérieur adapté.

Le CI.V demande que le stationnement soit réglementé sur certains points stratégiques et pense que les STOP, dans les rues perpendiculaires à la rue Daumier sont superflus, et ne font qu'augmenter la vitesse dans la rue Daumier.

A noter également, que les propriétaires des véhicules gênants disposent place René Blanc d'une trentaine de stationnements souvent inoccupées,

La mairie contactera par courrier les personnes concernées pour résoudre les problèmes.

Accompagnement Solidarité

&

L'Association Lyrique Provence Terre d'Argence

Troupe qui nous a enchantés lors de la Pastorale en 2015

Présentent

Le SAMEDI 5 NOVEMBRE 2016 à 18h30

Salle Polyvalente. Moulès.

« Petit Vincent. Grand Scotto »



Scotto, Vincent Scotto, peut-être que ce nom ne vous évoque rien de précis surtout si vous avez moins de 40 ans.

Mais Joséphine Baker, Maurice Chevalier, Mistinguett, Tino Rossi, Mayol et tant d'autres lui doivent leurs plus grands succès.

Les opérettes marseillaises – La Canebière – A Toulon – c'est lui !

Violettes Impériales, encore lui ! La Java Bleue, Prosper, J'ai deux amours, Sous les ponts de Paris ? toujours lui !

Venez donc vous joindre à nous pour évoquer au travers d'un florilège de ses musiques, la vie de ce « Petit Marseillais » qui sût conquérir Paris et la France sans oublier de rester fidèle à sa ville natale.

Vous serez conquis et chanterez avec nous ces airs toujours présents dans nos mémoires.

Contacts réservations

Mr. Sgherri Tel. 0490983209 ou Mr. Bompert 0490984084

Participation aux frais 13€



MARCHE DE NOËL

18 au 20 novembre 2016

Gymnase de Raphèle

Organisé par le CIV Raphèle Avenir

40 Exposants.

Produits de bouche et dégustation. Création de bijoux et artisanat d'art. Décoration de Noël

VENDREDI 18 NOVEMBRE

18H30 Inauguration du marché avec les Arlésiennes de Raphèle en Provence. Verre de l'amitié

SAMEDI 19 NOVEMBRE

10H Ouverture non stop du marché jusqu'à 19H00

12H Restauration sur place concoctée par le
traiteur GUS

Le père Noël se promènera en calèche toute la journée

14H Atelier de maquillage enfants par Isabelle ASTIGARRAGA jusqu'à 16h.

14H Atelier décorations de Noël par les Jardiniers du grand sud jusqu'à 16H

14H Circuit quads et motos pour les 7 à 12ans jusqu'à 17H30

16H30 Contes de Noël pour enfants

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

10h Ouverture non stop du marché jusqu'à 18H00

Le père Noël se promènera en calèche toute la journée

10H Contes de Noël

12H Restauration sur place concoctée par le traiteur GUS

14H Circuit quads et motos, enfants 7 à 12ans jusqu'à 17H30

17H00 TIRAGE DE LA GRANDE TOMBOLA

18H00 FERMETURE DU MARCHE DE NOËL 2016

Pétition pour la réalisation rapide du contournement autoroutier d'Arles

Le seul tronçon autoroutier manquant, depuis l'Italie jusqu'à l'Espagne, se situe au niveau d'Arles (Bouches du Rhône). 60 000 véhicules empruntent quotidiennement la route nationale 113, qui traverse le cœur de l'agglomération arlésienne. 80 000 véhicules, dont de très nombreux poids lourds, sont annoncés dans un proche avenir, avec l'essor du Grand Port Maritime de Marseille et des plates formes logistiques de Grans/Miramas et de Saint Martin de Crau.

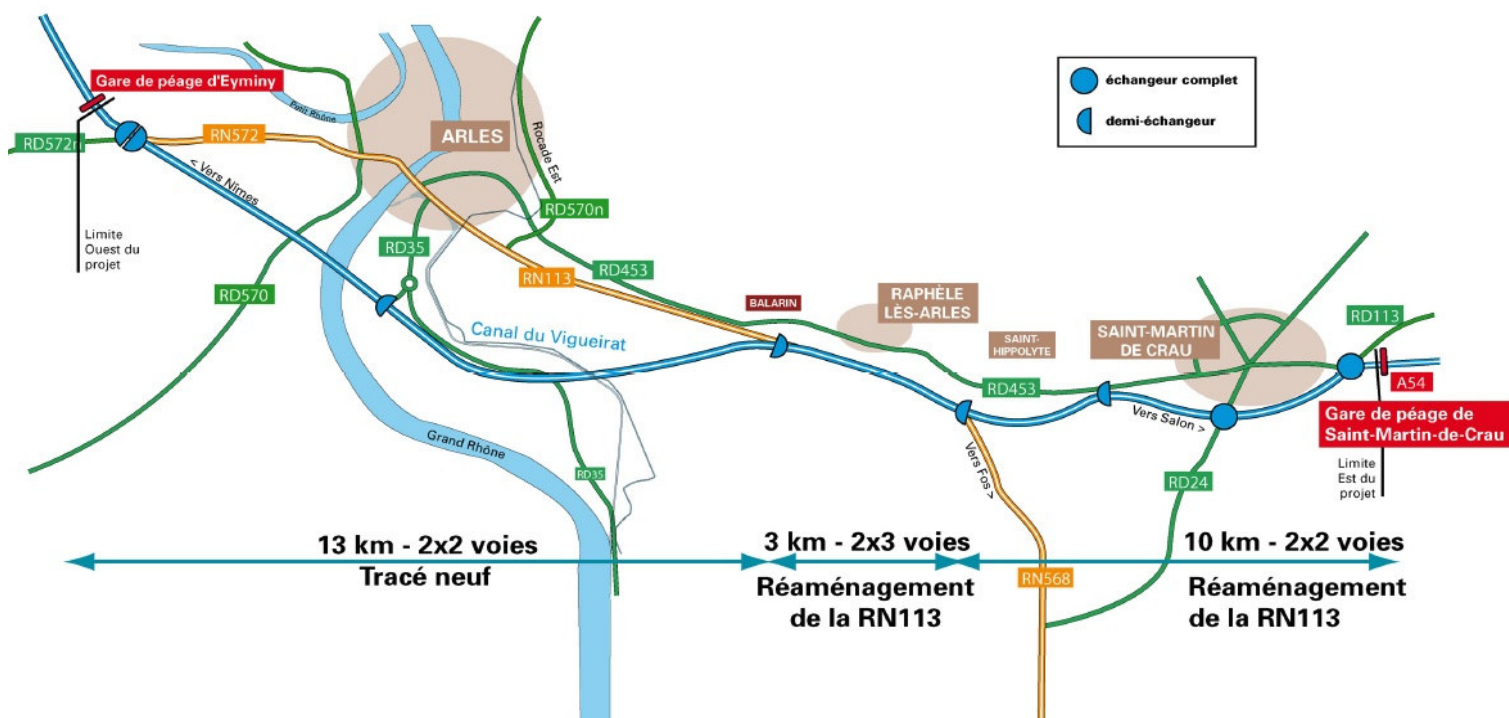
Force est de constater que le projet de contournement autoroutier lancé par l'Etat, il y a déjà plus de 20 ans, est aujourd'hui enlisé, voire remise en cause. L'absence d'engagements concrets de la part des services de l'État, chargés de la maîtrise d'ouvrage de cette infrastructure autoroutière, laisse peser de lourdes menaces :

1. **Sur la sécurité des Arlésiennes et des Arlésiens** qui utilisent la RN 113 pour leurs déplacements quotidiens.
2. **Sur la santé des Arlésiennes et des Arlésiens.** Le fort trafic automobile et l'augmentation exponentielle du nombre de poids lourds impacte - nécessairement - la qualité de l'air et donc leur santé.
3. **Sur le développement économique et urbain de la commune d'Arles.** Déjà fortement impacté par un Plan de Prévention des Risques liés aux inondations, la commune d'Arles voit son projet de développement économique, touristique et urbain, gravement altéré par la césure que représente la RN 113.
4. **Sur le patrimoine d'une ville riche de 2600 ans d'histoire et classée au Patrimoine Mondial de l'Humanité.** La RN 113 et les 60 000 véhicules qui l'empruntent traversent actuellement le cirque romain.

Depuis plus de 20 ans, les associations représentatives des habitants (Comités d'intérêt de quartiers et de villages), les forces économiques (CCI, Union Patronale...) et les élus locaux militent pour la réalisation rapide du contournement autoroutier d'Arles. A ce jour, aucune suite sérieuse n'a été donnée à leur engagement.

Face à cet immobilisme, désormais insupportable, les Arlésiennes et les Arlésiens, exigent que le Gouvernement et les services de l'État réaffirment leur engagement en faveur de la réalisation rapide du contournement autoroutier d'Arles, en :

1. Fixant dès à présent **un calendrier crédible** de réalisation,
2. En s'engageant, fermement, sur les **modalités de financement** de l'ouvrage
3. En lançant immédiatement **l'Enquête Publique**, puis la **Déclaration d'Utilité Publique** liées à la réalisation de cette infrastructure autoroutière.



Une bonne initiative du : théâtre_ARLES

scène conventionnée pour les nouvelles écritures

Navette gratuite pour les spectateurs de Raphèle et Moulès!

Afin de faciliter la circulation des publics sur le territoire, le théâtre d'Arles, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, met à disposition une navette gratuite pour le spectacle suivant :

***Nebula*, vendredi 14 octobre à 19h30**

Duo sur mât chinois et arts numériques
Compagnie du Chaos

Durée 1 heure,
spectacle conseillé à partir de 8 ans
Tarif : 10€ dans le cadre d'un Pass Cirque.

www.theatre-arles.com

Les arrêts desservis sont ceux de la ligne AGGLO 30 du réseau Enviva : Villevieille, Balarin, Raphèle Eglise Raphèle Centre, Bellombre, Moulès Centre
Le retour a lieu à l'issue de la représentation.

Pour bénéficier de cette navette,
il faut vous inscrire auprès de la billetterie
au 04 90 52 51 51 ,
au moins 48 heures avant la représentation.

Les horaires sont les suivants :

A l'aller : Moulès centre : 18h44
Raphèle centre : 18h55
Villevieille : 19h01

Au retour, horaires d'arrivée :
Villevieille : 20h58
Balarin : 20h59
Raphèle eglise : 21h00
Raphèle centre : 21h03
Bellombre : 21h08
Moulès centre : 21h10

**Les trottoirs de Raphèle****INCIVILITÉ**

Chacun reconnaîtra les
Siens.....euh ! son chien.



Le bon geste.



SERVICE MEDICAL sur RAPHELE - MOULES

A Moulès :Cabinet Médical
Drs **GAUTIER & QUENEE**
13, rue d'Argençon 13280 MOULES
04 90 98 05 85
Infirmières : Mmes Marie-Pierre ADJAMI
Fabienne ROIGNANT
Au Cabinet de Soins Infirmiers, à la même adresse,
tous les jours sur RdV et à domicile sur Moulès,
Raphèle et environs.
Permanences tél : 04 90 98 47 97.

A Raphèle :
Dr ANNETIN **Dr PICANDET** **Dr RIVIERE**
06 08 69 80 98 **04 90 98 45 80** **04 90 98 02 68**
Infirmières : Mmes Bernard-Aillaud Françoise, Cartagena Audrey,
Tristant Cécile et Billong Elodie et Mr Dourcin Laurent.
Le cabinet d'infirmières est ouvert, route de la Crau de 8h00 à 8h30 sur rendez-vous, du Lundi au Samedi. Les infirmières assurent les soins à domicile sur Moulès, Raphèle et environs. Permanence téléphonique tous les jours (W-E et jours fériés) au : 04 90 98 32 57

Les docteurs n'assurent plus de permanences pour le Service de Garde. En cas d'urgence, il convient de joindre le SAMU (le 15 au téléphone) qui répercutera l'appel auprès des services adéquats.

Permanence en Mairie de Raphèle

Mairie de Raphèle :
Téléphone : 04 90 49 47 27
Ouverture au public :
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 16h00.

**Monsieur Patrick CHAUVIN Adjoint
délégué pour Raphèle reçoit
le LUNDI de 15h00 à 17h00 /RdV**

- **C.C.A.S. :** (Centre Communal d'Actions Sociales)
Sur rendez-vous. Renseignements :
0490184680

- **Assistante Sociale :**
D.D.I.S.S. (Direction des Interventions Sanitaires
et Sociales) : Permanences de M^{me} VATIN,
sur RdV les 1er et 3ème Lundi de 14h à 17h.

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) :
Plus à Raphèle, c'est à Arles Bd Marcelin
Berthelot. Tel. : 04 91 16 71 52.

C.A.S. : (Centre d'Activités Sportives). **C. Jean Vilar**
Pour l'été de 10h à 12h et 14h à 16h.
Vac.Toussaint: 10h à 12h et 14h à 17h.

Allô-Propreté : 04 90 49 39 40

C.I.V. Raphèle-Avenir
C'est online sur
www.civraphele.fr

COURS DE

pour enfants



LE MERCREDI DE 14H À 15H30

Les cours sont dispensés par des professionnels au Foyer Ambroise Croizat.

THÉÂTRE

pour adultes



Réunions
d'information
le Mercredi
21 sept.
14h & 19h30
au Foyer Ambroise Croizat

Rencontrez nous à la journée des associations
le 21 septembre à Arles!

LE MERCREDI DE 19H30 À 22H

3 rue de la Farandole, Raphèle. www.compagnielemoineau.fr / 07.68.60.00.51

Nos ateliers proposent une initiation au théâtre, par la découverte du corps, des différentes techniques (vocales, respiratoires), et du jeu au sens large. Se découvrir en s'amusant, en interprétant divers personnages, mais aussi découvrir l'autre, entrer en contact, faire confiance et se faire confiance! Le théâtre est une activité ludique qui permet d'explorer en douceur le «soi» et «l'autre». Nos ateliers sont des laboratoires, où on essaie, on se lance, on ose créer, on dépasse ses propres limi-

tes... sans peur, sans jugement et sans obligation de résultat!
Lieu: Foyer A.Croizat, 3 rue de la Farandole, Raphèle.
Enfants : à partir de 7 ans :
le mercredi de 14h à 15h30
Ados à partir de 15 ans, et adultes :
le mercredi soir .

6514 route d'Eyguières
13280 Moulès
contact@compagnielemoineau.fr
07.68.60.00.51
www.compagnielemoineau.fr

RAPHELE AVENIR Comité d'Intérêt de Village. 16 Rue Georges BRAQUE 13280 RAPHELE les ARLES BULLETIN D'ADHESION ou de renouvellement d'adhésion.

NOM : _____ Prénom : _____
N° et Rue : _____ Code postal : _____ Localité : _____
Téléphone : _____ Email : _____ Date et signature _____

Cotisation : 7 Euros (minimum) par adhérent pour 2016.

Favoriser les règlements par
chèque à l'ordre de : C.I.V. Raphèle Avenir.